

Soirée hommage des Bourses de persévérance

La remise annuelle des Bourses de persévérance de la SSV PQ s'est déroulée le 29 mai au Centre multifonctionnel de St-Raymond de Portneuf. À cette occasion, 29 bourses ont été remises à des élèves du primaire et du secondaire de la grande région de Québec qui se sont démarqués par leurs efforts soutenus et leur persévérance. Ainsi, la SSV PQ aura versé 9 500 \$ à ce titre pour l'année 2012-2013 ! La SSV PQ remercie tous les partenaires et, spécialement les élèves, qui ont offert de belles prestations artistiques !



Frédéric Pagé, directeur de l'école Louis-Jobin, Chantal Godin, directrice générale de la SSV PQ, Daniel Dion, Maire de St-Raymond, Céline Morasse, directrice de l'école Marguerite-d'Youville/St-Joseph et Richard Girard, trésorier de la SSV PQ

Un don de 3000 \$ du Club Lion Québec La Cité

Le mercredi 19 juin dernier, le Club Lion Québec La Cité a remis un chèque au montant de 3 000 \$ en appui au Programme des roulottes de la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec. **Merci beaucoup !**



Jean-Marc Vaillancourt, président de la SSV PQ, Claudette Ouellet et Lise Gaudreau du Club Lion Québec La Cité, puis Chantal Godin, directrice générale de la SSV PQ

Festivités du Bicentenaire de Frédéric Ozanam à Paris

Lors de son passage à Paris à l'occasion des festivités du bicentenaire de naissance de Frédéric Ozanam, M. Jean-Marc Vaillancourt, président de la SSV PQ, a présenté aux membres représentants de la Société de Saint-Vincent de Paul, le programme des roulottes du Conseil central de Québec. Les festivités, organisées par le Conseil de Paris, le Conseil national de France et le Conseil général international, se sont tenues du 19 au 21 avril dernier et ont accueilli des vincentiens provenant de 30 pays.

Le bicentenaire de notre commun fondateur, Frédéric Ozanam, a donné lieu à des échanges entre les nombreux membres au sujet du recrutement des jeunes, des nouvelles pauvretés, des différentes initiatives de la Société de Saint-Vincent de Paul entreprises dans les quatre coins du globe, et plus encore. De plus, les vincentiens ont pu bénéficier de conférences sur plusieurs thématiques, d'un dîner au Palais d'Iéna, de trois parcours de pèlerinage, d'une messe solennelle à la cathédrale Notre-Dame de Paris et ils ont également eu la chance de partager une prière visant à demander la canonisation de Frédéric Ozanam et de Sœur Rosalie Rendu.



Dr Michael Thio, président général de la Société de Saint-Vincent de Paul, et M. Jean-Marc Vaillancourt, président de la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec



Présentation du Programme des roulottes par M. Jean-Marc Vaillancourt, président de la SSV PQ

Qui est le pauvre ?

Le pauvre, selon les critères habituels, est celui qui manque du nécessaire et ne peut subvenir à ses propres besoins. Notre société traduit que le pauvre a besoin d'assistance pour se loger décentement et pour manger au quotidien. La perception est à ce point véhiculée que notre action charitable vise à combler ces nécessités. Même un jeune enfant à qui on demanderait de définir le mot « pauvre » nous répondrait qu'il s'agit de quelqu'un qui n'a ni logis ni nourriture. Les choses sont donc évidentes pour tous. Pourquoi alors cette question « Qui est le pauvre ? », nous a-t-elle été posée ?

J'ai le sentiment que la pauvreté revêt parfois des visages que nous n'aimons pas tellement regarder en face. Des visages, qui nous font même parfois porter des jugements sévères, lesquels nous incitent à assimiler certains pauvres à de coupables paresseux, à des abuseurs de divers systèmes, tous prompts à réclamer ce dont ils n'ont nulle nécessité. Pire encore, jugeons-nous que ceux qui nous sollicitent devraient, à même les allocations qu'ils touchent, pouvoir pallier leur manque à gagner. La pauvreté que nous admettons d'emblée est celle qui frappe l'orphelin, la femme abandonnée avec de lourdes charges, l'homme dont la piètre condition physique est visible à l'œil nu, celui qui soudainement perd tous ses biens par une catastrophe ou cruauté de la nature. Bref, notre notion de la pauvreté s'est arrogée le droit de cataloguer les pauvres. Ainsi, certains trouveront grâce à nos yeux. Leur condition saura nous émouvoir et enclenchera notre dévouement et notre générosité.

Là où les choses se compliquent, c'est quand il nous faut ajouter à la liste des bénéficiaires, des gens qui ne répondent pas ou répondent mal au faciès connu de la pauvreté. Celle-ci nous semble balisée par des normes connues depuis des lunes. Or, l'ambiguïté me semble venir du fait que nous en sommes restés à une définition trop restrictive, soit celle de la privation de nourriture et d'un toit convenable. Nous avons peut-être négligé de considérer que la solitude est la privation d'un entourage nécessaire à l'équilibre et qu'il nous faudrait ranger celui qui en est victime au sein des pauvres puisqu'il se trouve en carence d'un bien essentiel. De même, celui qui n'a pas reçu à la naissance un minimum de sens pratique, de débrouillardise ou de lucidité en ce qui a trait au fonctionnement de la vie courante, entre, par la porte de côté, dans la catégorie des pauvres sociaux qui s'embourbent encore et encore, faute de ne pouvoir éviter de coudoyer ceux qui les exploiteront au point de leur faire faire de mauvais placements, de funestes affaires, des emprunts imprudents ou des générosités téméraires.

Qui est le pauvre ? (suite)

Bientôt la naïveté aura contribué à créer de nouveaux pauvres d'un type un peu particulier qui suscitent rarement la sympathie. Ce sont les pauvres que nous sommes enclins à blâmer ouvertement de leur pauvreté et devant qui nos bourses se referment. Il s'agit là d'exemples parmi bien d'autres qui nous suggèrent peut-être de repenser à la pertinence de la question : « Qui est le pauvre ? ». La réponse ne pourrait-elle pas élargir les critères habituels qui définissent la pauvreté jusqu'à convenir que celle-ci est l'état qui place quiconque dans une situation d'un quelconque besoin vital susceptible d'être comblé par l'assistance charitable de mieux nantis. Et si nous parlons de mieux nantis, il faudrait aussi englober ceux qui le sont aux divers niveaux de l'intelligence, de la formation et du jugement. Ainsi, toujours trouveraient grâce à nos yeux, les gens qui nous arrivent d'ailleurs et qui se désespèrent de découvrir chez nous un monde qui leur soit plus doux que celui de leur pays d'origine. Ainsi, aussi feraient d'emblée partie de nos protégés, ceux qui ont commis des gaffes qui leur sont maintenant préjudiciables. Ainsi, encore susciteraient notre pitié les ex-détenus qui tentent une réintégration sociale. Ainsi, enfin entreraient dans la catégorie des malheureux à secourir, ceux qui se trouvent dépossédés de par une séparation ou un divorce.

Et, pour ma part encore, nonobstant l'antipathie que suscitent parfois certains démunis de par leur manque de savoir-vivre, d'hygiène ou de gratitude, ou en raison de la maussaderie ou de l'arrogance de d'autres, je ne crois pas qu'il convienne de nier le besoin d'assistance. Il peut être parfois tentant d'en prendre prétexte pour demeurer inerte. Je ne crois pas non plus qu'il existe à des dizaines d'exemplaires de faux-pauvres, heureux de jouer l'indigence pour parvenir à l'extorsion de services ou de biens quelconques. La pauvreté est rarement glorieuse; elle demeure plutôt une plaie humiliante et gênante à quiconque en est victime. Mais elle devrait demeurer ou devenir un défi pour qui en réalise les multiples facettes et composantes.

Voilà peut-être un embryon de réponse à l'importante question : « Qui est le pauvre ? »

Par Charlotte Laplante Bourque
Conférence Saint-Benoît-Abbé
Conseil particulier Sainte-Foy